



Hiver 2023 - 2024

CONTACT

ST GERMAIN L'HERM

Un marché tous les jeudis matin place de la Rodade

Les foires annuelles : 23 avril, 11 juin, 26 juillet, 20 août, 27 septembre, 18 octobre

Bulletin semestriel d'informations municipales

Directeur de publication : Chantal DESGEORGES

Rédaction : Mairie de St Germain l'Herm

400 exemplaires diffusés gratuitement dans les commerces et services locaux

IPNS

Les Permanences au village

L'assistante sociale :

Le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois à la mairie

*sur rendez-vous uniquement en téléphonant au centre social d'Ambert :

04 73 82 55 20

Le C.L.I.C. :

Bureau d'Ambert : Tél : 04.73.82.96.67

Conseil Départemental : M. Eric DUBOURGNOUX – de 10 h à 12 h à la Mairie

Le quatrième jeudi de chaque mois

La déchetterie

Route d'Aix-la-Fayette

Tel : 04 73 72 09 14

Horaire : **Mardi et Jeudi** **9 h 00 - 12 h 00**

14 h 00 - 17 h 00

Samedi **9 h 00 - 12 h 00**

14 h 00 - 17 h 30

Services à la personne

« COUP DE MAIN » tél : 04.73.82.26.10

ADMR tél : 06.45.32.84.62

Assistantes maternelles

Corinne ARTONNE, le Sapt, St Germain l'Herm 06 72 54 68 70

Médiathèque St Germain l'Herm

Horaires ouverture prêt-public : Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-18h30

Samedi : 9h-12h30

Secrétariat de la Mairie

Horaires ouverture au public du lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 00 et

Mercredi et jeudi : 14 h 00 – 17 h 00

Contact

Hiver 2023 - 2024

Habitants de la commune, des environs, résidents secondaires, Vacanciers,
Amis de St Germain l'Herm, tout au long de l'année, retrouvez les informations du bulletin municipal
Site : <http://www.saintgermainlherm.fr>

Historique de la Régie

Par la délibération du 30 mars 2007, la Régie Communale à autonomie financière a été créée (délibération jointe).

1^{ère} tranche : chaudière à plaquettes forestières

Initialement prévue pour les bâtiments communaux, l'EHPAD, les logements sociaux, le Collège et la Gendarmerie, il a été proposé aux particuliers se trouvant sur le tracé du réseau de se raccorder.

Investissement total : 1 826 000 € HT, subventionné à 51 % (délibération jointe).

2^{ème} tranche : chaudière à granulés

Projet définitif adopté au Conseil Municipal du 28 octobre 2011 (délibération jointe)

Cette chaudière fonctionne seulement l'été pour fournir l'eau chaude pendant l'arrêt de la chaudière à plaquettes.

Investissement : 765 000 € HT, subventionné à 60 %

Bilan financier

Le budget de la Régie Communale, qui devrait être en autofinancement, est structurellement déficitaire de 40 000.00 € (rapport de la Cour des Comptes de 2015). Ceci s'explique par un surdimensionnement de la chaudière principale, des prévisions de rentabilité exagérées et des annuités d'emprunt très élevées (près de 100 000.00 € en 2023), emprunts courants jusqu'en 2033, 2034 et 2039. A cela s'ajoute les charges de fonctionnement (achat matières premières, maintenance, réparations et frais de personnel) qui ne sont pas couvertes par les recettes d'exploitation, environ 210 000.00 € en 2022 (abonnements et vente de chaleur). Le Budget Général de la commune doit verser chaque année une subvention d'exploitation sur celui de la Régie pour combler le déficit de trésorerie de l'ordre de 60 000.00 €. Eté 2023, les frais de remise en état de la chaudière à granulés s'élevant à 18 000.00 €, son fonctionnement a été arrêté et les chaudières fioul du Collège et de l'EHPAD ont pris le relais, y compris en cas de dysfonctionnement de celle à plaquettes.

Tarifs

R1 : prix de la chaleur pour tous les abonnés

R2 : abonnement en fonction de la puissance souscrite, ce tarif diffère entre les privés et les « institutionnels » pour qui des tarifs préférentiels ont été négociés dès le départ entre la commune, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et le cabinet DEBAT, ceci afin que la chaufferie puisse être envisageable.

La différence importante entre les tarifs a conduit certains usagers à créer un collectif demandant à ce que tous les abonnés soient au même tarif, les publics à hauteur des privés, c'est-à-dire une facture d'abonnement multipliée par deux. Cette augmentation ne résoudrait pas, à long terme, le manque de trésorerie. Pour la commune cela ne changerait rien, mais pourrait mettre en péril l'avenir de la Régie, les « institutionnels » se désolidarisant de son fonctionnement.

Une proposition d'augmentation de 30 % du R2 a été faite aux institutionnels qui vont la soumettre à leurs instances dirigeantes.

Nous sommes toujours en quête d'une solution pérenne, raisonnable, équitable pour la survie de la Régie.

Au fil des années les équipements vieillissent et il sera impossible de les remplacer, la Régie n'ayant aucune réserve. Ce n'est pas en augmentant le R2 des institutionnels que cela comblera le déficit récurant de la Régie « c'est un pis-aller ».

Un article du journal La Montagne vante les mérites des réseaux chaleur, ce qui est indéniable. Tous les réseaux qui se créent se font en DSP (délégation de service public) - chacun son métier. Saint Germain a fait un autre choix encouragé par le bureau d'étude « qui s'est fait plaisir ».

Hélas la commune se doit d'honorer ses engagements.

Dernière minute : le Collectif a engagé une action contre la Mairie devant le Tribunal Administratif.



Extrait
du registre des délibérations

du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers: L'an Deux Mil Sept
Le 30 Mars
En exercice 14 Le Conseil Municipal de la Commune de St Germain
L'Herm, convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la
votants 11 Mairie, sous la présidence de M. MAHAULT J.N, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 Mars 2007

Présents:, Mme GOURGOUILLON A, ROCHEZ P, Mme BAERT
A., GRANGE , FAYOLLE G, OLLEON B, Mme ALLEZARD L. BONIFACIE TH, COUVERT,
DEVILLARD M

Absents : Mme GUILLY M.J, COURTINE PH, SOUMIER M

Objet : Régie communale à autonomie financière.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'une régie à autonomie financière sans personnalité morale dénommée « régie de chauffage collectif au bois, de la commune de Saint- Germain- l'Herm ».

Monsieur le Maire présente les statuts de la régie , déterminant ses règles générales d'organisation et de fonctionnement.

Ces statuts prévoient notamment la création d'un Conseil d'exploitation se réunissant quatre fois par an, ses attributions ,le,prérogatives du maire ,représentant légal de la régie,les conditions de nomination et d'exercice du Directeur.

S'agissant des membres du Conseil d'Exploitation les statuts prévoient notamment :

- le nombre de conseillers : onze membres dont 6 conseillers municipaux ;
- les catégories de personnes parmi lesquelles sont choisis les membres n'appartenant pas au conseil Municipal,
- la durée de leurs fonctions et le mode de renouvellement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- approuve le règlement intérieur de la régie de chauffage collectif au bois, de la commune de Saint-Germain-l'Herm
- nomme comme suit ses représentants au Conseil d'Exploitation de la Régie :
 - Monsieur MAHAULT J.ean Noel, maire
 - Madame GOURGOUILLON Aliette , 1ere adjointe
 - Monsieur FAYOLLE Guy , 3eme adjoint
 - Madame ALLEZARD Lucette
 - Monsieur DEVILLARD Michel
 - Madame BAERT Annemicke

- nomme comme suit les Conseillers d'Exploitation de la Régie n'appartenant pas au (
- Directeur de la maison de retraite; ou son représentant
- Principal du Collège ou son représentant
- Représentant de l'OPHIS
- Mme la Conseillère Générale du canton de St- Germain- l'Herm.
- Un représentant des usagers du réseau.

Fait et délibéré à Saint- Germain- l'Herm, les jour,mois et an ci-dessus.

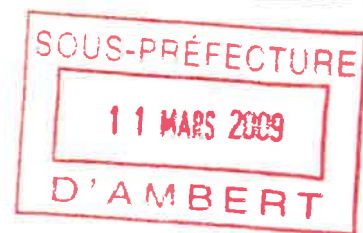
Le Maire



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **SAINT GERMAIN L'HERM**

Séance du **27 février 2009**



Nombre de conseillers

- en exercice	15
- présents	13
- votants	13
- absents	2
- exclus	0

L'an deux mille neuf, le 27 février à 20 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. MAHAULT Jean-Noël.

Etaient présents : MM.

MARTIN Guy, HOENNER Olivier, DEVILLARD Michel, M. FAYOLLE Guy, M. JOSSERAND Franck, Mmes GOURGOUILLON Alette, BAERT Mieke, MOLLIMARD Christiane, LACOUTURE Françoise, GUILLY Delphine, OLLEON Daniel, DEGEORGES Christian

Absents : LEPAGE Alain, MONGHEAL Jean-Luc

Date de convocation :

19 février 2009

Date d'affichage :

19 février 2009

M. HOENNER Olivier a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

OBJET

avenants au marché de travaux concernant la réalisation du réseau de chaleur, la construction d'une chaufferie bois et travaux de voirie

M. le Maire présente au Conseil Municipal le détail des avenants concernant les travaux de réalisation du réseau de chaleur et de la construction de la chaufferie bois. Le montant total des travaux supplémentaires s'élève à 260 938,25 € HT, les sommes correspondant à chaque entreprise se trouvant détaillées dans le tableau joint. Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ces avenants.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm les jours, mois et an ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous Préfecture de Ambert le 09 mars 2009 et publication ou notification du



Signature

Bilan financier au 23 Février 2009

LOTS	Entreprises	Montants travaux marchés H.T.	Demandes du maître d'ouvrage		Exercice du rôle du maître d'œuvre		Nouveau montant marché après avenant n° 1	%
			Travaux en +	Travaux en -	Travaux en +	Travaux en -		
1.1 - Gros œuvre	CHANTELAUZE	242 519,00	43 521,40	0,00	0,00	0,00	286 040,40	17,95%
1.2 - Charpente LC	VEYRIERE CHARPENTES	70 378,10	6 784,10	0,00	0,00	0,00	77 162,20	9,64%
1.3 - Couverture	VEYRIERE CHARPENTES	24 094,28	3 620,03	1 571,00	0,00	0,00	26 143,31	8,50%
1.4 - Menuiserie alu - Serrurerie	PROMETAL	17 466,00	0,00	0,00	4 612,00	1 300,00	20 778,00	18,96%
1.5 - Electricité	PICARD	26 307,00	0,00	0,00	4 703,00	0,00	31 010,00	17,88%
2.1 - Chaudière bois	COMPTE	248 826,27	0,00	0,00	0,00	0,00	248 826,27	0,00%
2.2 - Equipement en chauffage	CTIR	159 751,40	23 413,52	0,00	0,00	0,00	183 164,92	14,66%
2.3 - Furnisierie	BEIRENS	20 401,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 401,00	0,00%
3.1 - Canalisations préisolées	INPAL INDUSTRIES	285 700,00	49 800,05	0,00	0,00	0,00	335 500,05	17,43%
3.2 - Equipement sous station	CTIR	221 468,34	37 462,80	12 875,35	0,00	0,00	246 055,79	11,10%
3.3 - Chauffage salle communale	MOUREAU	32 816,77	0,00	0,00	0,00	0,00	32 816,77	0,00%
4.1 - V.R.D.	CHEVALIER	610 105,33	102 767,70	0,00	0,00	0,00	712 873,03	16,84%
TOTAUX H.T. TRAVAUX		1 959 833,49	267 369,60	14 446,35	9 315,00	1 300,00	2 220 771,74	
				252 923,25		8 015,00		
							260 938,25	13,31%

BILAN DES TRAVAUX TCE H.T.

maître TRGE
Architecte

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil Onze, le 28 octobre à 20 h 30

- en exercice	15	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MAHAULT Jean-Noël, Maire.
- présents	07	
- votants	10	
- absents	08	
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
17 octobre 2011 17 octobre 2011

Présents: MM DEVILLARD Michel, OLLEON Daniel, FAYOLLE Guy,
Mmes LACOUTURE Françoise, GUILLY Delphine, Mike BAERT

Absents : LEPAGE Alain, DESGEORGES Christian, JOSSERAND Franck

Absents excusés : Mme Aliette GOURGOUILLON, HOENNER Olivier (procuration à M. MAHAULT Jean-Noël), MARTIN Guy (procuration à M. OLLEON Daniel)
MONGHEAL Jean-Luc (procuration à Mme LACOUTURE Françoise), MOLLIMARD Christiane
a été nommé secrétaire : Mme LACOUTURE Françoise

Objet : EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR ET MISE EN PLACE D'UNE CHAUDIÈRE À GRANULÉS DE BOIS : AVANT PROJET DÉFINITIF DES TRAVAUX (APD)

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de se prononcer sur le projet définitif des travaux concernant l'extension du réseau de chaleur et la mise en place d'une chaudière à granulés à côté de la chaudière bois existante. Il rappelle qu'afin de l'assister dans les différentes phases de ce projet, la Ville de St Germain l'Herm s'est attaché les conseils d'assistants à maître d'ouvrage, les cabinets ENERGICO et DEBAT et les compétences d'un maître d'œuvre, l'EURL FAGET.

Le maire expose les détails du dossier d'Etude de Faisabilité :

- Extension du réseau existant vers la Poste et 27 maisons particulières ou commerces ;
- Installation d'une chaudière à granulés de 500 kW avec aménagement d'un silo de stockage dans l'actuel local annexe de la chaufferie.

L'objectif est de couvrir le chauffage et les besoins en eau chaude sanitaire en été de l'ensemble des bâtiments raccordés actuellement au réseau et des futurs abonnés, à partir du combustible bois (80 % des besoins), du granulé (17 % des besoins) et du fioul domestique en appoint exceptionnel (3 %).

Le coût de l'opération s'élèvera à 765 000 € HT (valeur octobre 2011), décomposé de la façon suivante :

- | | |
|------------------------------|-----------|
| • Génie civil | 25 000 € |
| • Réseau de chaleur | 300 000 € |
| • Sous-stations | 200 000 € |
| • Equipements chaufferie | 158 000 € |
| • Maîtrise d'œuvre et divers | 82 000 € |

Le Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé du Maire, décide :

- D'approuver l'Etude de Faisabilité pour un montant prévisionnel de 765 000 €
- De solliciter l'Etat pour obtenir une subvention d'un montant de 459 000.00 €
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour engager et poursuivre les négociations et discussions nécessaires au bon aboutissement de ce projet d'extension et d'amélioration du fonctionnement du service public de distribution d'énergie calorifique aux équipements publics et aux habitants de la commune.
- S'engage à transmettre le dossier APD dès sa réception le maître d'œuvre choisit sur estimatif étant le cabinet d'architecte, EURL Marc FAGET, 15 avenue du 11 Novembre, 63600 Ambert, en cotraitance avec le Bureau d'Etudes BRUNEL, La Commanderie, 43500 Saint Victor sur Arlanc
- Approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

➤ Coût de l'extension du réseau HT	765 000.00 €
➤ Subventions 60 %	459 000.00 €
➤ autofinancement	306 000.00 €
➤ TVA à 19.6 %	149 940.00 €

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 08 novembre 2011
et publication ou notification du 08 novembre 2011

Le Maire
Jean-Noël MAHAULT



ADACL – COLIBRI

Un article paru dans La Galipote automne/hiver concernant l'ADACL et le COLIBRI nous oblige à rétablir quelques vérités. Le Président actuel nous avait assuré que les querelles du passé étaient enterrées, pas pour tout le monde semble-t-il.

Dans cet article, la municipalité est souvent citée et mise en cause :

- Subventions : de 2002 à 2019, la commune a versé 702 090.00 € de subventions à l'ADACL pour diverses animations et salaires des employés. Effectivement la Mairie a pris la gestion de la garderie et de la pause méridienne avec l'emploi d'un agent supplémentaire 2 heures par jour. La Mairie essaie toujours d'aider les associations de son mieux et ne refuse pas à attribuer des fonds supplémentaires pour des besoins exceptionnels. Aux vues des déclarations de la directrice, l'Association perçoit des subventions confortables de multiples organismes qui assurent sa survie.
- Locaux : le siège social de l'ADACL se situe dans un local de la mairie. Elle bénéficie également d'un bureau au 1^{er} étage, d'une réserve au sous-sol et la mise à disposition de la salle des Ados et de la salle Polyvalente. En ce qui concerne la salle Culturelle, aucune association ne peut organiser des repas ou buvettes dans ce local.
- Le Colibri : le bar associatif a été ouvert « sur un malentendu » deux bars existaient encore dans le village (licence achetée grâce à un don d'une association), et son siège social était « la Maison Allezard ».
- Le nouveau Colibri : en ce qui concerne le nouveau Colibri, Mme DAVESNE devrait revoir ses informations.

La mairie a demandé que la commission incendie passe avant l'ouverture de l'établissement.

Trois dossiers déposés par l'ADACL sont revenus non conformes de la sous-commission du SDIS. Le 30 août 2023, la commission (Sous-Préfecture, SDIS, Gendarmerie, Mairie) s'est rendue dans l'établissement et a constaté que des gens dormaient dans les locaux, et que beaucoup de travaux restaient à faire. Devant ce constat, elle a émis un avis défavorable et a conseillé aux responsables de prendre l'avis d'un architecte compétent pour effectuer leurs travaux.

La municipalité n'a rien contre cette ouverture, elle souhaite juste que les règles de sécurité et de conformité soient respectées.

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN L'HERM A L'ADACL

	Festival	animation estivale			salaires	TOTAL
		thématiques	fête patronale	camping		
				autres		
2002	7 988.00 €	6 481.00 €	3 520.00 €		30 490.00 €	48 479.00 €
2003	8 148.00 €	6 547.00 €	3 625.00 €	1 850.00 €	30 490.00 €	50 660.00 €
2004	13 148.00 €	6 678.00 €	3 698.00 €		32 000.00 €	55 524.00 €
2005	8 270.00 €	2 000.00 €	2 500.00 €	2 728.00 €	32 000.00 €	47 498.00 €
2006	8 270.00 €	2 000.00 €	2 500.00 €	2 728.00 €	32 000.00 €	47 498.00 €
2007	8 270.00 €	2 000.00 €	2 500.00 €	2 728.00 €	32 000.00 €	47 498.00 €
2008	8 270.00 €	2 000.00 €	2 500.00 €	2 480.00 €	32 000.00 €	47 250.00 €
2009	8 270.00 €	4 500.00 €		2 480.00 €	32 000.00 €	47 250.00 €
2010	8 270.00 €	6 000.00 €			32 000.00 €	46 270.00 €
2011	6 270.00 €	4 500.00 €			26 000.00 €	36 770.00 €
2012	6 270.00 €	4 500.00 €		603.13 €	26 000.00 €	37 373.13 €
2013	6 270.00 €	4 500.00 €			26 600.00 €	37 370.00 €
2014	6 270.00 €	3 500.00 €			26 600.00 €	36 370.00 €
2015	6 500.00 €	3 140.00 €			27 000.00 €	36 640.00 €
2016	6 500.00 €	3 140.00 €			27 000.00 €	36 640.00 €
2017	5 000.00 €	3 000.00 €			22 000.00 €	30 000.00 €
2018	5 000.00 €	3 000.00 €				8 000.00 €
2019		4 000.00 €		1 000.00 €		5 000.00 €
				TOTAL		702 090.00 €

Travaux prévus en 2024

- PAB 2^{ème} tranche
- Eglise
- Chemin du Sauzet
- Réfection des peintures de l'entrée de la mairie
- Clôture de la cour d'école et installation de nouveaux jeux

AR Prefecture

063-216303537-20230505-2023_05_26-DE
Reçu le 11/05/2023

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil vingt-trois, le 5 Mai à 20 h 00

- en exercice	10	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	08	
- votants	08	
- absents	02	
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
28 avril 2023 28 avril 2023

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel
RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,
Absents excusés : BLANC-PAGET Paule, BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

Délibération 26 - 2023

Objet : désignation des membres de Conseil d'Exploitation de la Régie communale

Mme le Maire rappelle les statuts de la Régie communale qui prévoient la création d'un Conseil d'Exploitation composé de onze membres dont 6 conseillers municipaux

- Le ou la Directeur(trice) de la Maison de Retraite
- Le ou la Principal(e) du Collège ou son représentant
- Le ou la représentant(e) de l'OPHIS
- Le ou la Conseiller(ère) du canton des Monts du Livradois
- Un ou une représentant(e) des usagers

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, nomme comme suit ses représentants au Conseil d'Exploitation :

- Mme Chantal DESGEORGES, M. Daniel OLLEON, M. Daniel ROMEAS, M. Pascal CARLE, M. Jean-Luc MONGHEAL et M. Jacques THABOUILLOT.

Après avis favorable du Conseil Municipal et accord de l'intéressé, M. Patrice ROUX représentera les usagers.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 10 Mai 2023
et publication ou notification du 10 Mai 2023

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



AR Prefecture

063-216303537-20230901-2023_09_36-DE
Reçu le 05/09/2023

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -trois, le 1 ^{er} septembre à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	09	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	02	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 28 août 2023 Date d'affichage : 28 août 2023

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel
RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
Absents excusés : BLANC-PAGET Paule (pouvoir à Yvette VOISSET), BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

Délibération 36 – 2023

Objet : versement sur le budget de la Régie Chaleur

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que pour honorer différentes factures et emprunt venant à échéances en septembre / octobre, il est nécessaire de prévoir un versement de 30 000 € sur le budget de la Régie Communale du Réseau Chaleur.

Les écritures comptables suivantes doivent être passées :

Budget Régie Chaleur 2023 : titre à émettre d'un montant de 30 000 €, imputation 774

Budget Principal 2023 : mandat à émettre d'un montant de 30 000 €, imputation 67381.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents
Autorise Madame le Maire à émettre les mandats et titres correspondants.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 04 septembre 2023
et publication ou notification du 04 septembre 2023



AR Prefecture

063-216303537-20230901-2023_09_37-DE
Reçu le 05/09/2023

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -trois, le 1 ^{er} septembre à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	09	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	02	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 28 août 2023 Date d'affichage : 28 août 2023

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel
RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
Absents excusés : BLANC-PAGET Paule (pouvoir à Yvette VOISSET), BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

Délibération 37 – 2023

Objet : devis entretien annuel chaudière

Mme le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de fournitures et travaux suite à l'entretien annuel de la chaudière à plaquettes établi par l'entreprise COMPTE :

Montant HT	15 040.66
TVA	3 008.13
TOTAL TTC	18 048.79

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents
Autorise Madame le Maire à signer ce devis afin d'engager les travaux.
Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 04 septembre 2023
et publication ou notification du 04 septembre 2023



AR Prefecture

063-216303537-20231213-2023_12_45-DE
Reçu le 15/12/2023

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -trois, le 13 décembre à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	09	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	02	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 07 décembre 2023 Date d'affichage : 07 décembre 2023

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel RANGLARET Dominique, , THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
Absents excusés : BLANC-PAGET Paule, ROMEAS Daniel (pouvoir à CARLE Pascal)
a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

Délibération 45 – 2023

Versement subvention de fonctionnement Régie Chaleur

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est indispensable de procéder au versement d'une subvention de fonctionnement sur le budget de la Régie Communale du Réseau Chaleur d'un montant de 35 000.00 €. Les écritures suivantes doivent être passées :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615228 : Entretien et réparations sur autres bâtiments	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-657381 : Subventions de fonctionnement aux autres éta publics locaux	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	35 000.00 €	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents autorise Madame le Maire à effectuer le versement.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 14 décembre 2023
et publication ou notification du 14 décembre 2023

Le Maire
Chantal DESGEORGES



AR Prefecture

063-216303537-20231213-2023_12_46B-DE
Reçu le 15/12/2023

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil Vingt-trois, le 13 décembre à 20 h 00

- en exercice	10	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement
- présents	08	convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel
- votants	09	de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- absents	02	
- exclus	0	

Date de convocation : 07 décembre 2023
Date d'affichage : 07 décembre 2023

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
Absents excusés : BLANC-PAGET Paule, ROMEAS Daniel (pouvoir à CARLE Pascal)
a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

Délibération : 46 – 2023

Objet : modification tarifs de l'eau et de l'assainissement

Pour être en conformité avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne afin de pouvoir bénéficier de subventions pour de futurs travaux, il est nécessaire de modifier les tarifs de l'eau et de l'assainissement comme suit : suppression des tranches

EAU

Abonnement compteur : 75.50 €

Consommation : 1.20 € le m³

ASSAINISSEMENT

Abonnement : 40.00 €

Consommation : 1.20 € le m³

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne son accord pour les nouveaux tarifs qui rentreront en vigueur pour la tarification 2023 / 2024.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 14 décembre 2023
et publication ou notification du 14 décembre 2023



AR Prefecture

063-216303537-20231213-2023_12_50B-DE
Reçu le 15/12/2023

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -trois, le 13 décembre à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	09	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	02	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
07 décembre 2023 07 décembre 2023

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel RANGLARET Dominique, , THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
Absents excusés : BLANC-PAGET Paule, ROMEAS Daniel (pouvoir à CARLE Pascal)
a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

Délibération 50 – 2023

Objet : modification du règlement de service de la Régie Chaleur

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le règlement de service de la Régie Chaleur, dans le § 14 « tarif de base », il est indiqué que le tarif R2 à 67.73 € HT est applicable à toutes les catégories d'usagers sauf les industriels. Cette contradiction avec la réalité de la facturation aux abonnés a été évoquée lors de la réunion Conseil d'exploitation de la Régie Communale par le représentant des usagers.

Mme le Maire précise qu'il s'agit d'une erreur, ce dernier règlement de service a été mis à jour par l'entreprise BETA ENERGIE en tant qu'industriel. Une rectification doit être apportée.

La phrase « Ce tarif est applicable pour les catégories d'usagers 1 à 3. » doit être déplacée et être appliqué au terme R1.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents autorise Madame le Maire à modifier le règlement de service de la Régie comme proposé.

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 14 décembre 2023
et publication ou notification du 14 décembre 2023



Le vitrail, jeu de de couleurs et de lumières

Mercredi 21 février à 14h | En partenariat avec le service Patrimoine

Véritable puzzle de verre coloré racontant l'histoire de la Bible ou la vie au Moyen Âge, le vitrail se retrouve principalement dans les églises pour instruire les gens, car peu savaient lire. Outre son aspect éducatif, il joue un rôle esthétique, d'autant plus visible quand les rayons du soleil viennent jouer avec ses multiples couleurs.

Au cours de cet atelier, les enfants pourront créer leur propre vitrail de manière détournée et sécurisée, et laisser exprimer l'artiste qui sommeille en eux.

Public familial à partir de 6 ans

Renseignements et réservation : 04 73 95 59 56

Les bébés lecteurs

Les vendredis 5, 12, 19 et 26 avril à 10h30

Accueil et rencontre des tout-petits (0-3 ans) avec leurs accompagnant.e.s :

Vendredis 5 et 12 : lectures adaptées, comptines, jeux avec instruments de musique premier âge.

Vendredi 19 : yoga-lecture avec Pauline Carriot

Vendredi 26 : spectacle très jeune public : *Les fleurs de Barnabé* par la compagnie LÉZ'arts vivants

Renseignements : 04 73 72 09 44 -

reseaumediathèques.hautlivradois@ambertlivradoisforez.fr

L'anthotype, Kezako ?

Mercredi 22 mai à 14h30 | En partenariat avec le service Patrimoine

Mot étrange, l'anthotype est un procédé photographique inventé au XIXe siècle qui utilise la photosensibilité des végétaux pour créer des images. Avez-vous déjà essayé de faire des photos à base de plantes ? C'est ce que cet atelier vous propose d'expérimenter. Mêlant sciences et histoire, nous tenterons de comprendre pourquoi cette technique est tombée dans l'oubli...

Public familial à partir de 5 ans

Renseignements et réservation : 04 73 95 59 56



Perrine DAUCHER

Coordnatrice des médiathèques du Haut Livradois

04 73 95 79 40 • perrine.daucher@ambertlivradoisforez.fr

15 avenue du 11 Novembre • BP 71 • 63600 Ambert • 04 73 72 71 40 •

accueil@ambertlivradoisforez.fr

www.ambertlivradoisforez.fr -   

www.mediathèquesambertlivradoisforez.fr

Ciné Parc 2024

Samedi 06 janvier	Samedi 22 juin
Samedi 27 janvier	Samedi 13 juillet - 21 h 00
Samedi 17 février	Samedi 03 août - 21 h 00
Samedi 16 mars	Samedi 14 septembre
Samedi 30 mars	Samedi 05 octobre
Samedi 20 avril	Samedi 26 octobre
Samedi 11 mai	Samedi 16 novembre
Samedi 01 juin	Samedi 07 décembre

Contacts

Ciné Parc
Maison du Parc
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Téléphone : 04 73 95 58 00
Télécopie : 04 73 95 57 84
Courriel : cineparc@parc-livradois-forez.org

Equipe

Direction / Projection **Christophe Jeanpetit** cj-cineparc@parc-livradois-forez.org
Secrétariat / Comptabilité **Chantal Perron** cineparc@parc-livradois-forez.org
Jeune Public / Projection **Candice Roussel** cinemome@parc-livradois-forez.org
Projection / Site Internet **Patrice Jouve** p.jouve@parc-livradois-forez.org

Association GAIA

L'inauguration du parcours pédagogique.

Gaïa, par la voix de son vice-président,(Thierry Bonifacie) et la présence de Thierry Louiset et d'Alain Bonin(membres actifs de l'association) a tenu à recevoir (sous le panneau qui marque le départ de ce chemin qui retrace la vie du Livradois dans sa formation, avec ses arbres, ses mégalithes et ses légendes) pour les remercier de leur aide financière, les membres de la Fondation d'entreprise du Crédit Agricole Centre France et de la Mairie de ST Germain (Sans oublier le Conseil Départemental dont le représentant Eric Dubourgoux a dû s'excuser). Tous les partenaires présents étaient d'accord - "Nous avons pour objectif à travers notre fondation d'entreprise, nous dit Monsieur Charret, Vice-Président du Crédit Agricole Centre France, de défendre notre territoire par des actions qui l'animent, rendent service et préservent l'environnement. Nous recevons les projets à travers nos Caisses Locales par Mesdames Garde (Présidente de la Caisse Locale d'Arlanc) et Voldoire (Directrice de l'agence)". Rendez-vous a été donné pour que tous se revoient dans une belle balade dès que les beaux jours reviendront.



Association les petits points

Les "patcheuses" se sont retrouvées en septembre pour de nouveaux ouvrages. Le salon " l'art du fil en Auvergne", à Murat (15), le 1er juillet fut apprécié par les membres du club, de belles idées en perspective.

Deux expositions ont eu lieu:

- St Bonnet le Chastel, le 22 octobre (foire de la St Simon.)
- Médiathèque de St Germain l'Herm, tout le mois de novembre, sur le thème : l'illustration jeunesse

Projets futurs en préparation :

- * l'Art textile
- * Le boutis
- * Une exposition courant juillet 2024.

BONNE ANNEE à tous.



Dernière minute
Assemblée Générale association GAIA le samedi 16 mars 2024
à 10 h 30 au Camping St Eloy

Atelier Hoopdance Ludo'Class

Les enfants de l'atelier Hoopdance de l'ADACL, ont fait une petite démonstration de leur talent lors du spectacle de Noël organisé par l'APE Les Fougères en Décembre dernier à St Germain l'Herm.

Les 3 enfants qui nous ont rejoints, cette année (Hélène CP, Leeloo CE1 et Lilas CE2) n'ont pas perdu de temps et ne sont pas restés sur la touche lors de cette "Macarena" hulahoopée!

Prochaine chance de voir les cerceauteureuses lors de leur spectacle en fin d'année scolaire! En attendant, le groupe maintenant complet, continuera à s'entraîner!

Photo: En coulisse, Xochitl et les 14 enfants de l'atelier Hoopdance: Bleuenn (GS), Belladone, Hélène, Emma, Bonnie (CP), Leeloo, Enzo (CE1), Timoté, Agathe, Lilas (CE2), Anna, Calliopé, Mewen (CM1), Calista (CM2).



"L'association FLOWRORITY, née en Octobre dernier, a pour but de promouvoir le spectacle vivant en milieu rural, et de faciliter l'accès aux pratiques artistiques, en particulier les pratiques autour des arts du mouvement.

Co-fondée par Xochitl que vous connaissez des ateliers cerceaux et Rosalie (basée à Grenoble), FLOWRORITY, qui compte déjà une demi-douzaine de membres, souhaite vous inviter à une série d'ateliers gratuits le Mercredi 28 Février de 14h à 18h, dans la salle polyvalente de Saint Germain l'Herm.

Au programme, danse intuitive, danse fusion, danse sur chaise et souplesse avec des danseuses venant des 4 coins de la France.
On espère vous voir le 28 Février !

Xochitl pour Flowrorty

Mercredi 28.02.2024 14h-18h
Saint Germain l'Herm (63)
Salle Polyvalente

FLOWRORITY

vous invite à une série d'ateliers gratuits

14h Accueil avec Xochitl

14h15 Danse Intuitive
avec Rosalie (alias Bell'Histoire)



Sans pression, pars à la rencontre du mouvement en te laissant guider par des textures, des animaux, des images loufoques, des histoires drôles et bien plus encore...

15h15 Initiation fusion orientale
avec Anaïs (alias Anaïs Moon)



Viens découvrir les techniques de base de la fusion orientale avant de mettre en pratique en musique et à ton gré.

16h15 Initiation danse sur chaise

avec Ilona (alias Lady Phenix)

Une chaise comme partenaire de danse ? On dit oui !

Viens avec n'importe quel accessoire (chapeau, peignoir, écharpe, talons-aiguille, lunettes, etc.) ou juste dans ton corps et pieds nus peu importe ! Seule la bonne humeur est obligatoire pour activer ton mode le plus sexy ou le plus absurde à ton bon vouloir !



17h15 Initiation Souplesse

Apprends à te positionner à étirer et à écouter ton corps pour l'aider à se relaxer, à dénouer des nœuds corporels, et à détendre ton corps donc aussi ton esprit.

Attention choisis des chaussures dont tu as l'habitude et dans lesquelles tu sais te déplacer (bonne tenue de la cheville conseillée pour les talons)

18h Conclusion et aurevoirs

Ados et adultes. Aucun prérequis. Tous niveaux. Espace enfants (3+) en parallèle. Prévoir gourde, snack et serviette de sport.

Association sportive de Saint Germain l'Herm

Les séniors : Petit rappel sur la saison 2022/2023 qui s'est avérée être une saison très difficile tant par la difficulté des matches (niveau assez élevé) que par le manque d'effectif. Le maintien en D3 a tout de même été assuré à force de courage et de solidarité de la part des joueurs.

Inter saison très compliquée, le club a failli ne pas repartir par manque de joueurs. Mais , par chance nous avons récupéré de nouveaux jeunes de ST GERMAIN, St GENES, CHAMEANE et le retour de trois anciens joueurs du Vernet qui avaient raccrochés les crampons. Et c'est reparti. !!!

Cette saison 2023/2024 où l'on rencontre principalement des clubs de la région thiernoise s'annonce aussi difficile que celle de l'année passée. Nous sommes actuellement avant dernier du championnat. Soyons optimistes, il reste tous les matches retour.

Les vétérans : toujours présents pour se retrouver le dimanche. Ils rencontrent eux aussi des difficultés d'effectifs. Cette année les victoires sont au rendez-vous ce qui remotive les troupes et qui permet de passer de meilleures troisièmes mi-temps.

L'ASSGV remercie la commune de ST GERMAIN L'HERM pour l'octroi d'une subvention.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne fin d'année et une excellente année 2024.

Et pour finir, le club reste ouvert à toute personne, joueur ou dirigeant qui souhaiterait intégrer le club. Nous en avons bien besoin !!!



Quelle curieuse année qui nous fait prendre l'hiver pour l'automne et qui brusquement voit arriver un hiver tardif, mais bien musclé. Nous avons pourtant bien passé le cap de la nouvelle année et s'il en est encore temps adressons nous nos meilleurs vœux pour 2024.

Car pour nos membres de la FNACA et les trente-deux adhérents restants encore sur les rangs, l'an 2023 n'a pas été très tendre. En effet, sept de nos membres ont rejoint leurs camarades dans l'au-delà. Ils sont allés grossir les bataillons de la réserve éternelle qui nous attend tous ...

Nous pensons bien à eux en préparant malgré tout cette campagne terrestre qui s'annonce. Bientôt le printemps sera là et le 19 mars, nous commémorerons la fin de la guerre d'Algérie. Le rassemblement habituel se fera cette année à SAINTE CATHERINE. Après le dépôt de gerbe, les retrouvailles se feront au restaurant local.

Au cours de cette année, la participation aux manifestations patriotiques du Canton devrait se dérouler dans les conditions habituelles. Un banquet annuel devrait clôturer ces activités. Nous espérons qu'un maximum de nos adhérents pourra y participer.

En conclusion, nous restons optimistes avec l'espoir que cette année, Dame Nature ne viendra pas encore amenuiser notre affectif.

Nous les Anciens, nous disons à tous Gardez le moral et... passez une bonne année . . . !!!
Pour le Bureau J C M

Communiqué de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre

Dans le cadre des missions de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre du Puy-de-Dôme, j'ai le plaisir de vous informer que nous allons organiser des permanences mensuelles, pour rencontrer les ressortissant(e)s de votre commune:

- Combattants
- Conjoint(s) survivant(s) de combattants
- Pupilles de la nation
- Victimes d'acte de terrorisme
- Militaires blessés ...

Les permanences se dérouleront en sous-préfecture d'Ambert - 20, boulevard Sully - 63600 AMBERT, le premier jeudi de chaque mois à compter du 1er février 2024, de 9h à 12h.

Pour tout renseignement concernant les droits des ressortissants de l'ONACVG, n'hésitez pas à contacter le service départemental du Puy-de-Dôme :

Office National des Combattants et des Victimes de Guerre
Service départemental du Puy-de-Dôme
Cité administrative - 2, Rue Pélissier - BP 151
Bâtiment P - 3ème étage.
63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
☎ 04 73 98 39 45
sd63@onacvg.fr



Les sapeurs-pompiers de Saint Germain l'Herm

Pour cette année 2023 nous avons effectué 215 interventions (au 17/11/23). L'activité du centre reste proche de celle de 2022 et le secours à personne représente la majorité de nos interventions.

En quelques chiffres :

- 168 secours à personne
- 23 demandes pour incendie
- 24 missions diverses

A noter que le centre de secours recherche des personnes intéressées et disponibles pour rejoindre nos rangs. Pour celles et ceux qui pourraient avoir une réticence avec la lutte contre l'incendie, sachez que vous pouvez vous engager exclusivement pour des missions de secours à personne. Pour rappel, pour devenir sapeur-pompier, il faut avoir entre 16 et 55 ans, être en bonne santé et désirer donner de son temps au service des autres, une expérience très enrichissante.

Nous nous formons et nous travaillons également en étroite collaboration avec les sapeurs-pompiers du Vernet-la-varenne, qui font aussi parti de notre effectif.

Les personnels du centre ont de plus, pour certains d'entre eux, suivi de nouvelles formations :

- Bastien NIERAT est devenu conducteur Engin Pompe (COD1);
- Grégory DAUPHIN a validé sa formation de conducteur Tout Terrain (COD2);
- Céline BLANCHARD a suivi les formations initiales " Transverse et Secours à Personnes ";
- Arnaud TIXIER obtient le grade de Caporal, suite à sa formation de "Chef d'Equipe";
- Clément COURTINE a reçu le grade de Caporal-Chef ;
- Gilles GENTET est devenu Sergent suite à sa formation de " Chef d'Agrée";
- Pierre BLANCHARD est nommé Sergent-chef ;
- Ophélie MAILLER est nommée Caporale et reçoit la médaille des 10 ans.

Concernant l'amicale, quelques changements ont eu lieu principalement au niveau du bureau, qui s'est renouvelé :

Président : TIXIER Arnaud
Vice-président : GRANGE Gaëtan
Trésorière : COLLET Laurine
Trésorier adjoint : COURTINE Clément
Secrétaire : CARLE Laetitia
Secrétaire adjointe : MAILLER Ophélie

Les adhérents de l'amicale des anciens pompiers du centre de Saint Germain l'Herm rejoignent l'amicale des actifs en cette année 2024.

L'ensemble des adhérents vous remercient pour votre générosité lors de notre passage de calendriers et espèrent vous retrouver lors de nos futures manifestations.

Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint Germain l'Herm vous souhaitent
une excellente année 2024 et tous leurs vœux de bonheur.

Rénov'actions63 : un service pour vous simplifier la vie !

Vous souhaitez isoler votre logement, améliorer sa ventilation, changer de système de chauffage pour faire des économies d'énergie ?

N'hésitez pas à contacter votre conseiller Rénov'actions63 !

Rénov'actions63 est le service public de rénovation de l'habitat dans le département du Puy-de-Dôme. Financé par la Région, le Département et les intercommunalités, il est déployé sur l'ensemble des communes d'Ambert Livradois Forez.

« Un service neutre et gratuit qui s'adresse à tout le monde, quels que soient les revenus ».

Vers un projet global d'éco-rénovation

Un des enjeux du service public est d'amener les propriétaires vers une rénovation performante de leur logement comprenant, selon les cas, des travaux d'isolation, des changements de fenêtres, de systèmes de ventilation ou de chauffage notamment.

Votre conseiller Rénov'actions63 vous propose également un accompagnement « à la carte », en vous guidant sur les meilleurs choix de travaux à réaliser. Il est présent à vos côtés tout au long de votre projet de rénovation globale.

Votre interlocuteur pour Ambert Livradois Forez : Xavier OLAGNIER

Contact : 04 73 42 30 72

Site internet : <https://www.renovactions63.fr/>

Permanences

Guichet commerce et habitat

3 rue de Goye
63600 AMBERT
Tous les jeudis / 9h00 à 12h30

Maison des services - Olliergues

Rue du Lavoir
63880 OLLIERGUES
1^{er} vendredi du mois / 9h00 à 12h00

Espace France Services - Cunlhat

8 grande Rue
63590 CUNLHAT
2^{ème} mardi du mois / 9h00 à 12h00

Espace France Services - Viverols

Place de l'Église
63840 VIVEROLS
3^{ème} mardi du mois / 9h00 à 12h00

Maison des services - Arlanc

51 route nationale
63220 ARLANC
4^{ème} mardi du mois / 9h00 à 12h00



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

Ambert Livradois Forez Communauté de Communes : LAEP



Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P.) commence à être désormais bien identifié par les familles. L'année 2023 fut riche en rencontres et échanges, la fréquentation a presque été multipliée par 3 en 1 année.

La matinée portes-ouvertes du 25 mars 2023 a rassemblé 46 participants. 22 adultes et 24 enfants ont pu découvrir le lieu, rencontrer les accueillantes et assister à un spectacle pour le très jeune public "Voyage sur le dos d'une tortue" donné par la compagnie « Les Tournesols en Art'Monie ». Un très beau moment de partage !



En 2024, le LAEP devient une itinérance de Relais Petite Enfance.

Qu'est-ce qu'un Relais Petite Enfance ?

C'est un service gratuit de proximité qui offre aux familles, et professionnels de l'accueil individuel :

- . Un lieu d'information et d'orientation sur les modes d'accueil du jeune enfant
- . Un soutien et une écoute
- . Des temps d'animation et de rencontres qui contribuent à la socialisation des enfants
- . Une information sur les démarches administratives
- . Un accompagnement à la professionnalisation de l'accueil individuel

Concrètement, il n'y aura pas de changement concernant les jours et heures d'ouverture (les lundis de 9h30 à 11h30 en période scolaire). Ces créneaux seront rattachés au Relais à Ambert sous la forme d'une itinérance à Saint Germain L'Herm.

Une nouvelle animatrice, éducatrice de jeunes enfants, prendra la suite de Christine. Un programme d'ateliers d'éveil avec ponctuellement des intervenants professionnels viendront enrichir l'offre pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou parent(s). Des permanences d'informations pourront avoir lieu sur RDV concernant la recherche d'un mode d'accueil, les démarches administratives, etc...

Vous pouvez retrouver le programme des ateliers sur le site :

<https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/enfance-et-jeunesse/relais-petite-enfance/>

Contacts : rpe.ambert@ambertlivradoisforez.fr ou au 06.11.96.51.17

Présentation de l'Association des Parents d'Élèves : "APE les Fougères"

Nous sommes ravis de vous présenter l'Association des Parents d'Élèves du RPI Saint Germain l'Herm Fournols.

Notre association, a été créée afin de soutenir le développement éducatif et personnel de chaque enfant.

Notre Mission :

L'objectif principal de notre association est de créer une communauté dynamique afin de récolter des fonds pour soutenir les projets pédagogiques des enseignantes.

Nos Actions :

L'Association des Parents d'Élèves organise régulièrement des événements. Ces événements sont là pour nous permettre de récolter des fonds (repas trippes, LOTO, vente de chocolats ...) mais aussi pour permettre aux enfants et aux familles de se rencontrer et de s'amuser en dehors du temps scolaire (boom, journée structures gonflables, spectacles, carnaval, kermesse....)

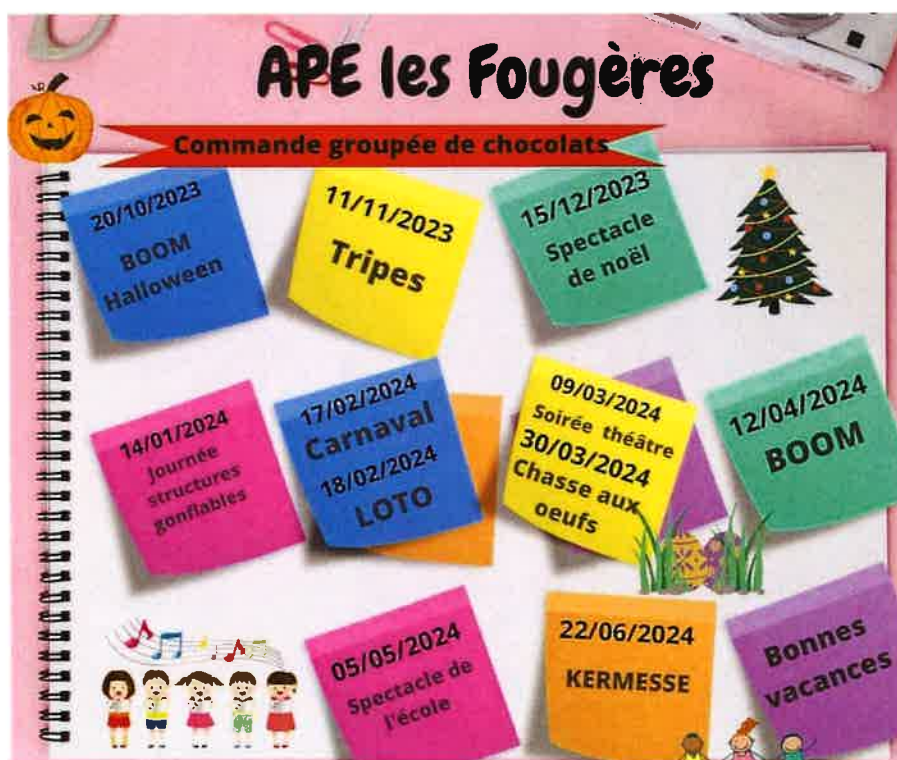
Comment Vous Pouvez Participer :

Nous invitons tous les parents, grand -parents et tous ceux qui le souhaitent à rejoindre notre association et à participer activement. Que vous souhaitiez partager vos compétences, proposer des idées novatrices, ou simplement apporter votre soutien moral, chaque contribution est précieuse.

Vous pouvez également nous aider en participant à nos événements ou simplement en devenant bénévole. La communication est une chose essentielle et nous avons besoin de vous : en discutant de nos actions à votre entourage vous participez à la réussite de nos projets.

N'hésitez pas à nous retrouver sur notre page Facebook : **Amicale des parents d'élèves LES FOUGERES**

Voici un aperçu du programme de nos animations pour cette année 2023-2024 ou nous vous retrouveront avec plaisir !



Des nouvelles de l'Ecole

Après le premier trimestre de cette nouvelle année scolaire, voici quelques informations sur l'école primaire.

M. PAGNIER ayant fait valoir ses droits à la retraite, l'équipe enseignante a été partiellement renouvelée. Mme FARON-BONVALLET a été nommée sur le poste de direction, elle a en charge la classe maternelle. Mme PRAT a été nommée sur le poste d'adjoint et a en charge la classe de CP-CE2. M. PITAVAL a été nommé sur le poste de maître spécialisé à dominante pédagogique du R.A.S.E.D. (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté). Mme JÉZÉQUEL est toujours remplaçante rattachée à notre école. Mme ROCHES, A.E.S.H., intervient plusieurs fois par semaine.

L'école de Fournols accueille les CE1-CM. Elle est dirigée Mme TOUZET. Mme DERVIN assure son complément de service.

Les effectifs de du R.P.I. sont stables : 34 élèves sont accueillis à l'école de St-Germain-l'Herm et 24 à celle de Fournols.

Les délégués des parents d'élèves titulaires au Conseil d'école sont Mme GRAS et Mme ROUSSEL.

Trois séances de cinéma sont prévues cette année scolaire (*Ecole et Cinéma* et *Maternelle au cinéma*). La première projection a eu lieu mi-décembre. Les CP-CE2 sont allés voir *Mon voisin Totoro* et les maternelles *Petites casseroles*.

Mme Laroque, comédienne-marionnettiste, a animé une séance sur le théâtre d'ombres dans les 2 classes.

Les 2 classes fréquentent la médiathèque tous les mardis matins. Ils sont accueillis par Mme DAUCHER.

La rencontre intergénérationnelle en chansons à l'E.H.P.A.D. Roux de Berny a eu lieu cette année fin décembre. Les enfants des classes CP-CE2 et CE1-CM ont présenté des chants de Noël ainsi qu'une chanson réunionnaise, sous la direction de Mme DABERT, intervenante en musique de la Communauté de communes A.L.F.

Pour Noël, l'A.P.E. Les Fougères a offert un spectacle aux enfants du R.P.I.

La fête de fin d'année du R.P.I. aura lieu le dimanche 5 mai à Fournols.

Les enseignants, le personnel et les élèves de l'école vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

Christelle FARON-BONVALLET, Directrice de l'école

À quand l'ouverture du nouveau Colibri ???

Ça prend du temps mais entretemps le Colibri actuel reste ouvert et continue de proposer un ensemble de manifestations, d'ateliers ou de soirées jusqu'à la résolution de nos soucis administratifs permettant l'ouverture !

Animations régulières



Jam session

Tous les 1^{ers} samedis du mois à partir de 18h30

Venez profiter de cette soirée musicale, partager votre talent, écouter, danser, découvrir des artistes, et plus encore !

Si vous souhaitez venir jouer faites-nous signe au Colibri, par mail (contact@adacl.org) ou par téléphone au 04 73 72 06 60. Nous n'avons pas de sono donc venez avec votre matériel si vous n'êtes pas en acoustique.

Soirée jeux

Tous les 2^{èmes} vendredis du mois

12/01 : Scrabble

09/02 : jeux de cartes

08/03 : jeux de plateau

Marmite (repas préparé par un bénévole)

Tous les derniers dimanches du mois à 13h

28/01 : Chili + desserts corses

25/02 : Repas italien

24/03 : Coucous + salade de fruits

SUR RÉSERVATION ! Au 07 84 47 53 78 ou 04 73 72 06 60 ou contact@adacl.org

Atelier de médiation numérique

Tous les jeudis de 14h à 16h au café Le Colibri

Venez avec vos questions et votre appareil (Smartphone, tablette, ordinateur)

Atelier kirigami

Tous les samedis de 14h30 à 17h30 à la Maison de l'Animation

Le Kirigami est l'art japonais de coupage et de pliage du papier.



Programme janvier/février/mars 2024

Janvier

13/01 - 9h30 à 12h30 : initiation à l'aquarelle - Maison de l'animation - 15€ - sur inscription*
20/01 - 9h30 à 12h30 : atelier macramé - Maison de l'animation - Prix libre à partir de 5€
30/01 - 19h30 et 31/01 - 11h : rencontre avec l'association Terre de Lien - au Colibri

Février

10/02 - 9h30 à 12h30 : atelier macramé - Maison de l'animation - Prix libre à partir de 5€
17/02 - 9h30 à 12h30 : atelier cuisine asiatique suivi d'un repas - au Colibri - 15€ - sur inscription*
24/02 - 14h à 17h : atelier linogravure avec Alicia Cuerva au Colibri - 20€ - sur inscription*

Mars

13/03 - 10h à 13h : animation VR - Maison de l'animation - 5€ - sur inscription*
16/03 - 9h30 à 12h30 : atelier macramé - Maison de l'animation - Prix libre à partir de 5€

* Inscriptions au 07 84 47 53 78 ou au 04 73 72 06 60 ou à contact@adacl.org



Assemblée générale de l'ADACL

Le samedi 30 mars 2024

Plus d'informations ultérieurement.

Vous êtes curieux, vous avez des questions, passez donc nous voir et nous serons heureux de vous accueillir au Colibri !

L'équipe de l'ADACL



Professionnels présents à la Maison de la Santé

Centre Départemental de Santé		04 28 00 63 63
Masseurs- Kinésithérapeutes	Lucas JACOB	06 64 46 20 41
	Pauline REIGNAT	06 64 87 55 96
Ostéopathe	Nicolas MOIGNON	07 68 25 00 20
Psychothérapeute	Blandine DEGACHES PINCHINOT	06 63 52 19 56
Infirmières		
Chantal DESGEORGES		04 73 72 01 30
	Marie PARRA	
	Magalie DISSARD	
	Cécile TOURNILHAC	
Laetitia MONNEROT		04 73 72 05 55
	Sylvain PONCHON	
	Gaétane REMY	
	Alexandra EPINAT	
Médecine Traditionnelle Chinoise	Emeline VILLARD	06 13 65 10 08

Autres Professionnels de santé

Praticien Energétique chinoise & réflexologie Conseiller Naturopathie	Franz FONGANG	06 62 20 38 89
---	---------------	----------------

Bureau d'information touristique de Saint Germain l'Herm

Maison de services de Saint Germain l'Herm

Bureau d'information touristique

Route de la Chaise Dieu, 63660 SAINT GERMAIN L'HERM

Tél. 04 73 82 90 35

msap.stgh@ambertlivradoisforez.fr

Ouverture : jeudi 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Au bourg de Saint Germain l'Herm

Le tippy du « Pré Fleuri » : 2 personnes, 04 73 72 01 43

SHARPE James : 2 chambres d'hôtes, 6 route d'Issoire, 04 73 95 75 89

L'Atelier de Claude : 3 chambres d'hôtes, 15 rue du Commerce, 04 73 72 82 27

Chez l'Auvergnate : 2 chambres d'hôtes, 14 rue du Commerce, 07 87 04 28 74

Dans les villages

Saint Eloy

M. et Mme DEBOVE Jérôme et Christelle : Camping et village de vacances,
04 73 72 05 13

Recolles

Mme FOULON Nadia, La Roucoule, 1 meublé de tourisme 06 25 36 02 04

Le Sapt

Gîte du Mors-Dore : 1 meublé de tourisme, 5 chambres, 06 23 37 41 42

Le Sauzet

M. VAN DER KROGT : meublé, 4 chambres d'hôtes, 10 personnes, camping 17
emplacements 04 70 72 01 75

Les Thiolles

La Fontaine des Thiolles : chambres d'hôtes, 14 personnes, 07 73 72 09 36

Le Favet

Mme KOOLMOES Wilhelmina, 3 chambres d'hôtes, 07 03 85 44 14

Pégoire

Mme PIBOULE Jocelyne : La Jocelynière, 1 meublé, 3 pièces, 06 40 60 97 76

Le Montel

M. THABOUILLOT Jacques : 1 meublé, 3 pièces, 06 85 39 89 10

Moranges

Au Etoiles de Moranges, Aurore et Yannick : gîte, Chambre et Table d'Hôte, Traiteur
06 88 33 01 90

Permet le Haut

La DoogheeLo : 1 chambre d'hôte, 2 personnes + 2 enfants, 09 62 57 13 43

CONTACTS UTILES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Services

Mairie : 04 73 72 00 56 - fax : 04 73 72 06 16

Email : st-germain-lherm.mairie@wanadoo.fr – site internet : www.saintgermainlherm.fr

Horaires publics : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 + mercredi et jeudi de 14 h à 17 h.

Médiathèque : 04 73 72 09 44 - e-mail : culture.mhl@gmail.com – catalogue en ligne :

<https://mediathequesambertlivradoisforez.fr/>

ADACL : 04 73 72 06 60 - email : adacl.pij@wanadoo.fr

Office de tourisme : 04 73 72 05 95- email : contact.saint-germain.lherm@vacances-livradois-forez.fr

Collège Gaspard des Montagnes : 04 73 72 00 10 - fax : 04 73 72 01 54

École primaire St-Germain l'Herm : 04 73 72 00 53

Maison de retraite : 04 73 72 00 26 - fax : 04 73 72 02 69

Gendarmerie : 04 73 72 00 02

Centre Départemental de Santé : Docteur Elsa Chapot 04 28 00 63 63

Infirmières : Mme Monnerot : 04 73 72 05 55 Mmes Desgeorges-Parra : 04 73 72 01 30

Ostéopathe : Mr Moignon Nicolas : 07.68.25.00.20

Masseurs-Kinésithérapeutes : M. Lucas Jacob et Mme Pauline Reignat 06 64 46 20 41 – 06 64 87 55 96

VSL : Grange : 04 73 72 02 95 - fax : 04 73 72 03 54

Notaires : Maître Pierre-Yves Rongy : 04 73 72 00 51 - fax : 04 73 72 04 93

Déchetterie : 04 73 72 09 14 - **Équipement (Voirie Conseil Général)** : 04 73 72 04 64

ADMR : 06.71.30.76.77 / 06.37.57.37.38 / admrhautlivradois@gmail.com

La Poste : 04 73 72 01 10

Communauté de communes Ambert Livradois Forez : 04 73 72 71 40

Commerces

Pizza l'Herm : 09 77 73 68 84

Restaurant, Bar : Le pré fleuri : 04 73 72 01 43

Restaurant, Traiteur : Aux Etoiles de Moranges Yannick et Aurore : gîte, table d'hôte 06 88 33 01 90

Café associatif : Le Colibri : 04.73.72.06.60

Table et chambres d'hôtes : La fontaine des Thiolles : 04 73 72 09 36 – email : lesthiolles@wanadoo.fr
Mme Koolmoes – Le Favet : 04.73.72.06.39

Chambres d'hôtes : Mme Benier Claude : 04 73 72 82 27 – « La Bergerie » : 04 63 33 22 21

Camping : « Le Sauzet » : 04 73 72 01 75 – email : info@lesauzet.nl – Internet : www.lesauzet.eu

Camping St-Eloy : 04 73 72 05 13

Épiceries : Petit Casino : 04 73 72 01 21 Vival : 04 73 72 01 39

Boulangerie : Les Délices de B : 04 73 82 67 17

Presse, tabac, cadeaux : N.Lassale : 04.73.72.18.61

Chantal Coiffure : 04.73.72.48.71

Garage Lherm : Mécanique · Carrosserie-peinture · Service carte grise -Essence : 04 73 72 00 49

Garage (agrée pour les cartes grises) -Taxi : R. Grange : 04 73 72 02 95

Taxi : Nathalie Moreau : 06 75 12 07 75 ou 04 73 54 90 61 email : nathalie.moreau63@laposte.net

Crédit agricole : 04 73 72 02 98

Atelier de Claude (dentelle, broderie, patchwork main, machine ou couture) 04.73.72.82.27

Artisans

Exploitant forestier : Ahond B : 04 73 72 06 33

Menuiserie : Hobeniche D : 04 73 72 01 95 Sarl Dionnet et Fils : 04 73 72 04 75 ou 04 73 72 83 43

Travaux forestiers : Yannick Laverroux : 06 73 88 69 65

Télécom-Informatique-Electricité : Gazeaux : 04.73.72.01.71 ou 06.63.22.31.71

Forgeron-Coutelier : Philippe Lemonnier : 06.29.17.47.33

Platrier-peintre : Gras Jacques : 06.99.10.39.39

Plomberie générale : Artonne Brice 06 18 88 12 27

Marquage-Découpage-Création : Auvergne Laser 63 : 04.73.72.09.11